

### **Risque TECHNOLOGIQUE**

- Courant Porteur en Ligne génération G3 36-91 kHz sur la fréquence réseau 50Hz
- Pas conçu pour les réseaux filaires standards - Nécessite des câbles blindés
- Faible capacité à tolérer les courants d'appel, disjonction - Panne appareils ménagers
- Pas de liaison à la terre
- Problème de compatibilité électromagnétique - **Certification CEM**
- Pas d'étude d'inocuité du Gouvernement ou Enedis pour la génération G3 - **CRIIREM**
- Statistique : 800 départs d'incendies pour la pose de 35 millions de Linky en France
- 2% fonctionnent correctement sur 270.000 Linky en zone test sur Lyon
- Durée de vie de LINKY 15 ans contre 60 ans pour les compteurs actuels

### **Risque SANITAIRE**

- L'ensemble de l'installation électrique, les appareils branchés émettent des ondes électromagnétiques - **Rapport Bioinitiative Parlement Européen** Sept 2009
- Ondes classées facteur de risque cancérigène par l'**OMS** catégorie 2B comme l'amiante et le tabac
- Ne satisfait pas à l'ensemble des termes de la **norme NF-EN50065-1 UTE de 2002**
- Implantation d'un réseau de 740.000 antennes relais et de concentrateurs
- Emission électromagnétique 24H/24 7J/7

## Risque SOCIAL & SECURITE

- 5.000 postes supprimés - 3 millions d'heures de travail supprimées chez ENEDIS
- Paupérisation de l'énergie - Délestage et effacement sauvages
- ENEDIS se positionne ouvertement comme opérateur de Big Data
- Commerce des données privées à l'insu des clients - Malgré les directives **CNIL**
- LINKY n'est pas cybersécurisé - Hacking, black out, fiabilité, litiges
- ENEDIS enfreint le **décret 1998-246** qualification pro - Poseurs pas électriciens
- ENEDIS enfreint les **articles 1792-3, 1792-4 & 1792-1 du Code civil** - Obligation d'assurance biennale et décennale sur les travaux électriques
- Système évolutif à distance à l'insu et sans maîtrise aucune pour les clients

## Risque FINANCIER

- Seuil de rentabilité de LINKY 6.000 kW / an
- Consommation moyenne d'un foyer de 300 à 600 kW / an
- Technologie imposant un compteur plus puissant - Coût d'abonnement plus élevé
- Hausse entre 10% et 20% de la note électricité à terme
- Impossibilité de lire en temps réel sa consommation kW - pas de conversion Euros
- Coût de l'opération 7 Md€ estimés, soit 200 à 300 € par compteur, financé par les clients via le **TURPE** (Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité)

## Le droit juridique permet de s'opposer au remplacement des compteurs

- Plus de 150 résidents G-Gascogne ont signé la pétition contre LINKY
- Plus de 378 communes refusent LINKY en France: Caen, Aix-en-Provence, Saint Denis
- L'Armée Française refuse LINKY - Risque de piratage et sanitaire
- 7 Pays Européens ont refusé LINKY, dont l'Allemagne, le Portugal, la Belgique ...
- En 2011, par décision de Justice relative aux risques sanitaires, la Californie USA décrète le démontage des compteurs - **Société PG&E**
- A titre préventif contre les risques d'incendie et sanitaires 105.000 compteurs ont d'ores et déjà été démontés au CANADA et ça continue - **Hydro Quebec**
- Juridiquement, les compteurs appartiennent aux collectivités locales, aux communes et pas à ENEDIS, quelles que soient les délégations de compétences - **Article L132-1**
- ENEDIS n'a pas le droit d'intervenir sur des parties privatives intérieures ou extérieures, dans une propriété privée, sans le consentement du / des propriétaires.

